

DECLARATION CE DE CONFORMITE
CE DECLARATION OF CONFORMITY

« Equipements de travail neufs ou considéré comme neufs »
et mis pour la première fois sur le marché après le 19 décembre 2009.

« *New working equipments or considered as new* »
and placed on the market for the first time after the 19th of December 2009.

Nous / We :

AdC – Accessoires de Construction S.A.S.
32 rue Maurice Berteaux
95500 LE THILLAY
FRANCE
Tel : +33 1 39 33 18 60
Fax : +33 1 39 88 14 42
Email : adc@adc-sas.com
Web : www.adc-sas.com

déclarons que les accessoires de levage neufs désignés ci-après :
declares that the new lifting devices specify bellow:

ANNEAU ARTICULE DE LEVAGE / SWIVEL LIFTING EYE

Référence <i>Reference</i>	Filetage <i>Thread</i>	CMU à 0° - 90° <i>SWL at 0° - 90°</i>
AL12	Rd 12	0.5 Tonne
AL16	Rd 16	1.2 Tonne
AL20	Rd 20	2.0 Tonnes
AL24	Rd 24	2.5 Tonnes
AL30	Rd 30	4.0 Tonnes
AL36	Rd 36	6.3 Tonnes

satisfont à l'ensemble des dispositions réglementaires définies par la Directive « Machines »
n° 2006/42 et son annexe I transposée par décret n°2008-1156 du 7 novembre 2008.

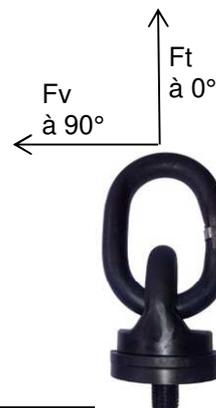
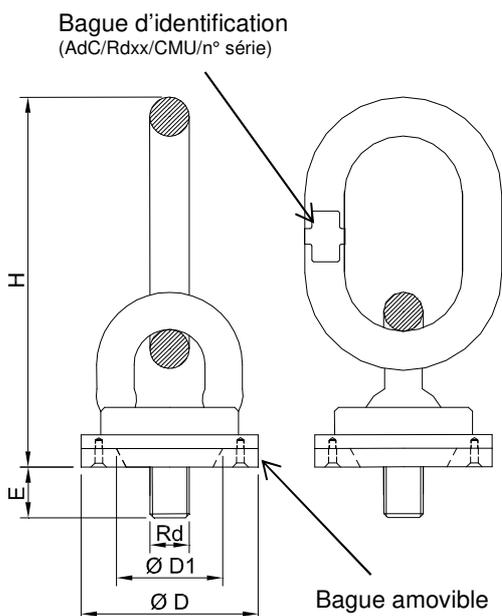
*are in conformity with the EC Machinery guideline nb 2006/42 and the appendix I transposed
by the order in council nb 2008-1156 on the 7th of November 2008.*

Fait à LE THILLAY, le 06/11/2020



Damien LEFEBVRE
Directeur Technique / *Technical Manager*

Anneau de levage AL avec bague amovible



Référence	Filetage	CMU Ft à 0°	CMU Fv à 90°
AL12	Rd 12	0.5 Tonne	0.5 Tonne
AL16	Rd 16	1.2 Tonne	1.2 Tonne
AL20	Rd 20	2.0 Tonnes	2.0 Tonnes
AL24	Rd 24	2.5 Tonnes	2.5 Tonnes
AL30	Rd 30	4.0 Tonnes	4.0 Tonnes
AL36	Rd 36	6.3 Tonnes	6.3 Tonnes

Référence	Filetage	E	H	Ø D	Ø D1
AL12	Rd 12	16 mm	150 mm	65 mm	40 mm
AL16	Rd 16	21 mm	177 mm	80 mm	55 mm
AL20	Rd 20	26 mm	193 mm	80 mm	55 mm
AL24	Rd 24	31 mm	226 mm	80 mm	55 mm
AL30	Rd 30	39 mm	264 mm	100 mm	70 mm
AL36	Rd 36	47 mm	322 mm	110 mm	70 mm

AVANT UTILISATION

A faire

- Pour le levage, toujours utiliser des douilles et des anneaux en filetage Rond (Rd).
- S'assurer que le diamètre de filetage de l'anneau (Rd) est le même que celui de la douille.
- S'assurer que la Charge Maximale d'Utilisation de l'anneau est suffisante pour l'effort demandé.
- **S'assurer que l'anneau est entièrement vissé dans la douille.** Si l'anneau n'est pas assez vissé et il perd de la capacité de charge.
- **S'assurer que la sous-face de l'anneau est en appui total sur le béton** (voir schémas de droite) :
 - Si la douille a été positionnée à raz du béton, utiliser la bague amovible.
 - Si la douille a été positionnée en retrait dans le béton à l'aide d'un positionneur de diamètre ØD1, retirer la bague amovible.
- S'assurer que le filetage de la douille est propre.
- S'assurer que la longueur des chaînes/câbles est suffisante, afin d'obtenir un angle par rapport à la verticale de 15° maximum. Un angle supérieur peut être autorisé, à condition que celui-ci ait été pris en compte dans le dimensionnement des ancrages. L'utilisation d'un palonnier est toujours préférable.
- S'assurer que la résistance du béton est au moins égale à celle prévue dans le dimensionnement des ancrages. Un béton à 15 MPa est le strict minimum.
- S'assurer que l'anneau est exempt de défauts tels que des traces de soudure, et que le filetage est propre et non endommagé.

A ne pas faire

- Ne jamais visser un anneau en filetage Rond (Rd) dans une douille en filetage Métrique (M). L'anneau ne pourra pas être vissé sur une longueur suffisante, et la capacité de levage sera insuffisante.
- Ne jamais souder l'anneau pour quelque raison que ce soit.

EN UTILISATION

- Le transport des éléments préfabriqués par des engins de chantier, entraîne l'apparition de surcharges dynamiques qu'il faut prendre en compte dans le dimensionnement des ancrages. Les entreprises de pose doivent donc manutentionner ces pièces avec précaution.
- Une attention particulière est requise au moment du décoffrage. En effet, l'effort d'adhérence entraîne des surcharges supplémentaires.

MAINTENANCE

- Quelle que soit leur fréquence d'utilisation, les anneaux doivent être contrôlés au moins une fois par an par une personne compétente. Ils ne doivent avoir subi aucune déformation permanente.
- Aucune réparation n'est possible.

GENERALITES

- Ne jamais utiliser le système de levage dans un autre but que celui pour lequel il a été créé.
- S'assurer que le personnel utilisant le système a bien pris connaissance des conditions d'utilisation.
- Toutes les consignes générales de sécurité concernant le levage doivent être respectées.

Une bague amovible fixée par 2 vis permet selon que la douille est positionnée à raz du béton ou en retrait, de garantir un bon appui de l'anneau sur le béton. Attention certaines combinaisons sont **dangereuses** et donc **interdites** !

Douille	Avec la bague	Sans la bague
à raz du béton		
en retrait (la douille doit avoir été positionnée exclusivement avec un positionneur plastique AdC, de diamètre ØD1)		

En cas de doute sur l'utilisation des anneaux de levage, contacter le service technique d'AdC au +33 1 39 33 18 60